

# Le non-marchand inquiet

Thierry Verhoeven

Cahiers > Elections 2014 : débats et combats

Le 11 mai 2014 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

| 1 messages

**En 2015, en Belgique, les Régions et les Communautés auront beaucoup plus de pouvoirs. Mais auront-elles l'argent pour s'occuper de ces nouvelles affaires ? Beaucoup de gens sont inquiets. Et notamment, les associations du secteur non-marchand.**

Le 27 mars 2014, les syndicats et les employeurs du non-marchand ont manifesté à Bruxelles. Le secteur non-marchand est inquiet. Qu'est-ce que le secteur non-marchand ? Des associations qui offrent différents services à la population. Pourquoi sont-ils inquiets ? Parce que l'Etat et les pouvoirs publics disent qu'ils ont moins d'argent pour ce secteur dans lequel travaillent 450 000 personnes.

Quand on dit le secteur « non-marchand », on ne sait pas toujours très bien de quoi on parle. Surtout aujourd'hui. Il y aurait donc un secteur qui ne fonctionne pas selon les règles du marché ? Ce sont des services publics, alors ? Non, ce sont des services « privés ». C'est-à-dire des personnes qui ont créé des associations pour rendre des services à la population. Mais ces associations ne font pas de bénéfices.

## Un très gros secteur en Belgique

Il y a un secteur non-marchand dans beaucoup de pays. Mais en Belgique, c'est un secteur très important. 450 000 personnes travaillent dans le non-marchand ! Il y a, par exemple :

- les soins de santé : Hôpitaux, Maisons de repos, Soins à domicile, Revalidation, Transfusion.

- les Aides familiales, l'Aide aux handicapés, le Planning familial, les centres de Santé mentale, les entreprises de Travail adapté, l'Insertion socio-professionnelle

- l'Aide à la jeunesse, à la Petite enfance, à la Culture.

Il y a aussi les centres de formation pour adultes comme la FUNOC, qui édite le site de l'Essentiel.

Les associations et les institutions qui offrent ces services ne font pas de bénéfice. Elles ne sont pas faites pour cela. Elles sont faites pour rendre des services à la population. Ces associations ont donc besoin de l'argent de l'Etat pour vivre. Et avec la crise, l'Etat donne de moins en moins d'argent au secteur non-marchand. Avant les élections du mois de mai, les syndicats et les employeurs du non-marchand veulent donc rappeler aux hommes politiques que, justement en période de crise, la population a besoin de services non-marchands.

## Ce que disent les syndicats et les employeurs du non-marchand

Avant les élections régionales, législatives et européennes, les syndicats et de nombreux

employeurs du non-marchand veulent rappeler aux politiques que le non-marchand doit être une des priorités.

Le secteur non-marchand est menacé. Il y a le risque :

- de conditions de travail de plus en plus pénibles
- d'emplois en moins
- de fermetures d'institutions/ associations
- de services à la population moins accessibles...

Le secteur non-marchand est menacé notamment parce que :

En 2015, les Régions et les Communautés vont gérer des secteurs qui dépendent aujourd'hui du pouvoir fédéral : la politique de l'emploi, les allocations familiales, une partie des matières de la santé et de l'aide aux personnes. Cela représente environ 17 milliards d'euros. On ne sait pas encore comment ces secteurs seront réorganisés et surtout si leur financement sera suffisant. Par exemple, aujourd'hui, les employeurs du non-marchand ne paient pas les cotisations patronales à la sécurité sociale. En 2015, ce sont les Régions qui devront supporter cette exonération.

- Le non-marchand n'est plus dans les priorités des politiques (comme dans le plan « Marshall 2022 », un plan de développement de la Wallonie).
- Un traité européen (le TSCG) a été voté par les Régions et les Communautés. Cela les oblige à limiter leur endettement et leur enlève des possibilités de financement.

Le non-marchand ne doit pas faire les frais de ces problèmes de financement. Les pouvoirs politiques doivent assurer l'emploi, les services et l'avenir du secteur. Ils doivent discuter avec les syndicats et les employeurs du non-marchand et les associer à la nouvelle organisation du secteur.

Le non-marchand soutient l'activité économique : par les services rendus et par ses emplois. Il développe aussi le bien-être social et la démocratie. Le non-marchand est donc un plus pour tous et pas une charge pour la société !